

# TROUSSE D'INFORMATION SUR LA RÉDUCTION À LA SOURCE



**FCQGED**

Front commun québécois pour une  
gestion écologique des déchets

# La réduction à la source, qu'est-ce que c'est?



La réduction à la source consiste à agir en amont afin de réduire l'utilisation de ressources et de matières qui entrent dans l'économie pour la production de biens. Ce faisant, elle permet d'éviter les coûts que font subir à l'environnement et à nos écosystèmes l'extraction et la transformation de ressources vierges. Elle permet également de réduire les impacts qui résultent de la consommation et de la disposition des biens ainsi produits.

# Pourquoi la réduction à la source?

## Un modèle d'économie linéaire

Le modèle d'économie actuel repose principalement sur une économie linéaire : extraire, produire, consommer, jeter. Les rythmes de production et de consommation créent un besoin important de ressources naturelles et génèrent un volume de matières résiduelles dont la gestion constitue un gros défi.



## L'extraction des ressources

Des quantités excessives de ressources sont extraites pour la production de biens et un volume important de déchets est généré. L'économie québécoise consomme près de 271 millions de tonnes de ressources chaque année, soit 32 tonnes par personne. Les ressources consommées dans la province proviennent principalement de l'étranger. Ainsi, la production de matières résiduelles liée à notre consommation de ressources s'effectue aussi bien localement qu'à l'échelle internationale.



## La surproduction

La course à la croissance infinie est à l'origine de la surproduction. Il faut produire toujours plus et générer plus de profits. Ce modèle de croissance n'est pas en accord avec les principes du développement durable, car il s'effectue au détriment de l'environnement.

La conception d'un produit exige l'utilisation de ressources naturelles et énergétiques. Le mode de production actuel exerce une grande pression sur les ressources naturelles. Ces dernières sont extraites à une vitesse effrénée en raison de la forte demande du marché.

L'obsolescence programmée qui est un sujet très populaire dans le débat sur la production des objets, est une des stratégies pour produire davantage et pour avoir toujours des raisons de mettre un nouveau produit sur le marché. À la vitesse de cette production, les produits sont de moins en moins durables et deviennent ainsi rapidement des déchets dont il faut se débarrasser.



Les exigences de la surproduction en termes de matières premières et de main-d'œuvre ont entraîné l'élargissement des marchés mondiaux. Les produits que nous consommons sont souvent conçus très loin de nos frontières. Les matières premières utilisées pour la conception d'un produit peuvent provenir d'un pays A tandis que le produit est conçu dans un pays B pour ensuite être transporté dans un pays C pour la commercialisation. Ainsi, hormis l'extraction de ressources et la fabrication, des émissions importantes de gaz à effet de serre sont liées au transport des matières premières et des produits finis.



## La surconsommation

Notre façon de consommer dépasse largement les besoins réels. L'acquisition continue de biens plonge les citoyens dans la surconsommation. Les consommateurs en veulent toujours plus et sont constamment à la recherche de nouveaux produits. L'exposition à la publicité accentue ce phénomène. Les stratégies publicitaires se sont beaucoup diversifiées avec le temps à tel point qu'il est difficile d'y échapper. La télévision, la radio, les médias sociaux, les transports, les sites internet avec les cookies sont autant de plateformes à travers lesquelles les consommateurs sont exposés à la publicité. Les achats compulsifs et non réfléchis conduisent à l'accumulation de biens matériels dont nous n'avons pas forcément besoin. Certains objets acquis sont délaissés, voire jetés par effet de mode. Ceci correspond à l'obsolescence psychologique qui constitue une forme d'obsolescence programmée.

Le Jour du dépassement qui correspond à la date à laquelle l'humanité a consommé la quantité de ressources que la Terre peut produire en une seule année avance à chaque année. Il coïncidait avec le 2 août 2023. Au Canada, la consommation de ressources s'effectue très rapidement à tel point que le Jour du dépassement se situe dans le premier trimestre de l'année soit le 15 mars en 2024.



## Production importante de déchets

Les procédés actuels ne suffisent plus pour gérer l'ampleur de la production de déchets.



Les opérations comme le tri des déchets, le recyclage ou encore le compostage constituent des moyens de gestion des biens en fin de vie. Certaines de ces opérations ont souvent un coût et engendrent à leur tour des impacts sociaux et environnementaux et leur mise en œuvre constitue parfois un gros défi. Les enjeux liés au tri des déchets, la présence de matières qui ne sont ni recyclables, ni valorisables font croître la quantité de déchets qui rejoignent les lieux d'élimination.

# Obligation de réduire la production de déchets

Avec ces divers enjeux, il est clair que les mécanismes existants pour gérer les déchets, bien qu'ils soient bénéfiques, ne suffisent plus pour faire face aux nombreux défis liés à la gestion des biens en fin de vie. La réduction à la source de la quantité de déchets générés paraît obligatoire. La production de déchets en quantité illimitée n'est plus durable.

La gestion écologique des déchets se fonde sur le principe des 3R : Réduction à la source, Réemploi et Recyclage/Compostage. Ainsi la hiérarchie des 3R accorde la priorité à la réduction à la source. Produire moins de déchets revient à avoir un meilleur contrôle sur leur gestion et réduit les impacts économiques, environnementaux et sociaux qui y sont liés d'où le fameux dicton : « Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ».

**3R**  
Réduction à la source,  
Réutilisation et  
Recyclage/Compostage

## Faiblesse de l'indice de circularité au Québec

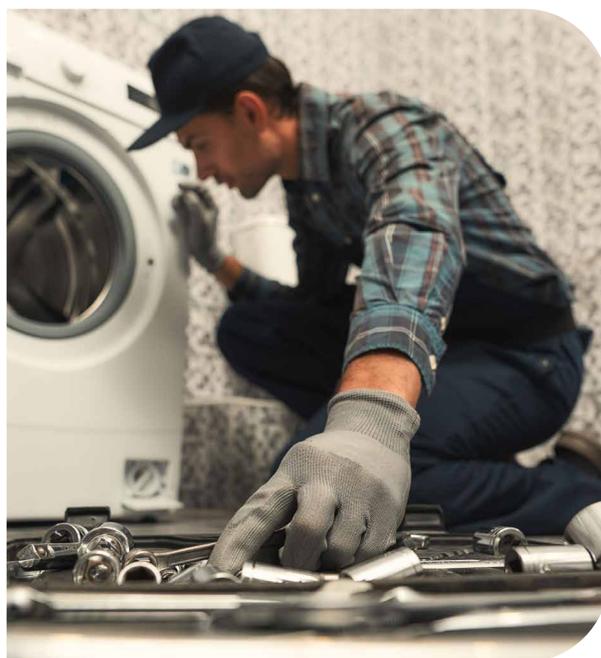
Il faudrait s'intéresser à la quantité de ressources qui entre dans notre économie. L'indice de circularité qui désigne le rapport entre la quantité de matières réintroduites dans un cycle de production et la quantité de ressources qui entre dans l'économie n'est que 3,5 % au Québec. Cet indice démontre que les matières résiduelles ne sont pas assez valorisées pour combler la consommation de ressources vierges. Ainsi, la performance de l'économie circulaire au Québec est à revoir. Le plus gros enjeu reste la quantité de ressources consommées. La plupart des politiques de gestion des matières résiduelles visent la réduction des matières envoyées à l'élimination et non la réduction de la consommation de ressources.

**Indice de circularité**  
Désigne le rapport entre la quantité de matières réintroduites dans un cycle de production et la quantité de ressources qui entre dans l'économie.

$$\text{Indice de circularité} = \frac{\text{Quantité de matières réintroduites dans un cycle de production}}{\text{Quantité de ressources qui entrent dans l'économie}}$$

# Comment réduire les déchets à la source?

Entamer la réduction à la source commence avec une remise en question des modes de production et de consommation actuels. La production de déchets est étroitement liée à la production et à la consommation de biens. Adopter un mode de consommation responsable est nécessaire pour réduire la quantité de déchets générés. Il s'agit de se concentrer sur des besoins réels et d'éviter les achats non réfléchis, d'opter pour des produits durables, de s'éloigner du modèle d'acquisition continue de biens matériels, d'éviter le plus que possible le jetable ou l'usage unique. Pour tirer meilleur bénéfice de la réduction à la source, celle-ci devrait s'appliquer à toute la chaîne de valeur, c'est-à-dire de l'extraction de ressources à la consommation.



## Éviter la surproduction

Appliquer la réduction à la source lors de la conception des produits paraît tout à fait pertinent, car cela permet de réduire la consommation de ressources naturelles favorisant ainsi leur conservation et de réduire la quantité de déchets générés. Pour cela, il serait judicieux de revoir l'indice de circularité, s'intéresser au dénominateur c'est-à-dire la quantité de ressources qui entrent dans notre économie.

## Pratiquer l'écoconception

L'écoconception est une avenue permettant l'optimisation de la production d'un bien sur le plan environnemental. Elle tend à réduire au maximum les impacts environnementaux que pourrait engendrer la fabrication d'un produit. La mise en pratique de la réduction à la source dès la conception du produit permet de minimiser l'utilisation de ressources et d'atténuer les impacts pendant toute la durée de vie du produit ainsi qu'en fin de vie. La réduction à la source peut être pratiquée à cette étape en réduisant les quantités de matières et d'énergie utilisées.



Prenons, par exemple, le cas des emballages. Ces derniers représentent un enjeu important dans la gestion des matières résiduelles. En effet, autant leur taille que la matière avec laquelle ils sont conçus et leur provenance devraient être pris en compte dans une optique de réduction à la source. Agir à ce niveau permettrait de limiter les ressources et l'énergie nécessaires à leur fabrication de même que les contraintes liées à leur gestion en fin de vie.

## Favoriser les produits durables

Les produits de moins en moins durables inondent le marché. La réduction de la durée de vie des produits a un fort impact sur la production de déchets. Les produits deviennent rapidement des déchets. L'obsolescence programmée vient appuyer ce phénomène.

Pour le consommateur, se procurer un produit nouveau semble plus aisé parfois que de réparer celui que l'on possède déjà en raison du coût et de la difficulté d'accès aux services de réparation. Veiller à la durabilité et la réparabilité des produits lors de leur conception, permet de prolonger leur durée de vie et constitue ainsi une pratique de réduction à la source. Du côté des producteurs, il s'agira de s'assurer de la qualité des produits qu'ils conçoivent et de l'accessibilité des pièces de rechange afin de faciliter leur réparation en cas de défektivité. Les consommateurs auront pour responsabilité d'opter pour la qualité et non pour la quantité, de se renseigner sur la garantie des produits et sur la disponibilité de services de réparation.

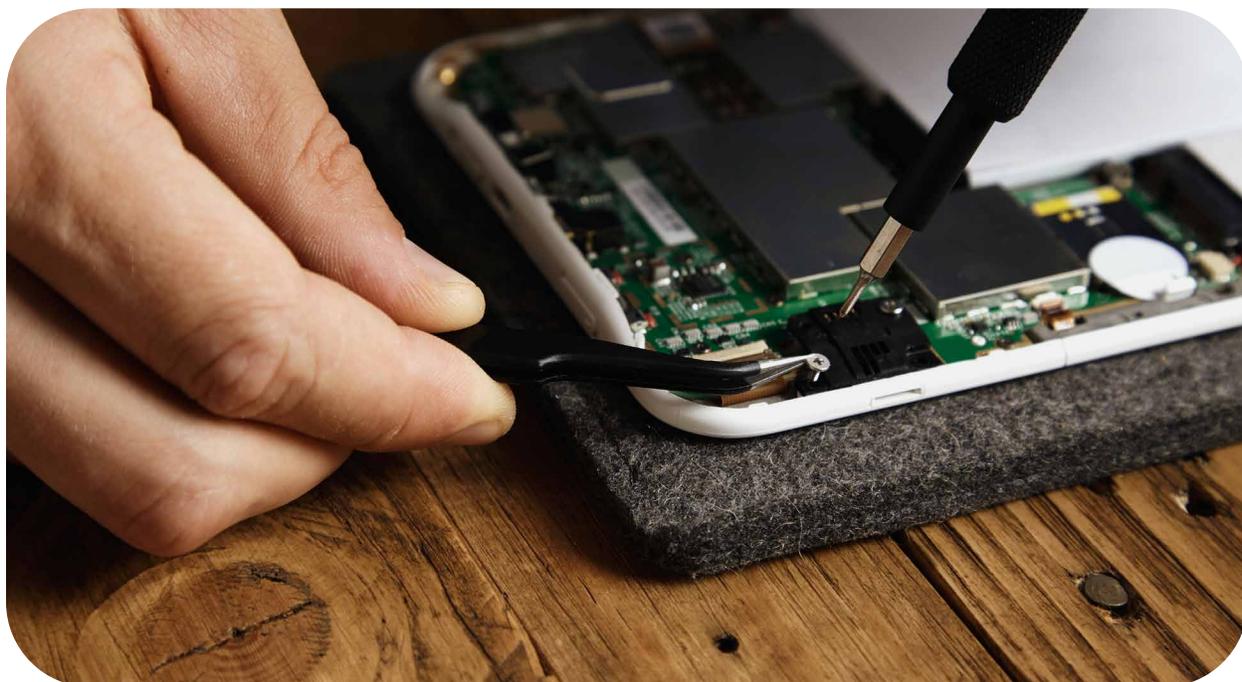
## Partager

Certains objets sont très rarement utilisés à tel point qu'il n'est pas nécessaire que chaque individu en possède. Il s'agit d'objets qui peuvent être partagés entre un groupe de citoyens. Des groupes et des plateformes de partage existent pour vous permettre d'accéder à un certain nombre d'objets ou d'outils lors d'un besoin occasionnel. Privilégier le partage à l'achat permet non seulement de mettre en pratique la réduction à la source, mais aussi de faire des économies et d'éviter l'encombrement.



## Réparer

Fournir l'effort de réparer ou de se faire réparer un bien dysfonctionnel permet de réduire sa production de déchets. Même si la réparation paraît de plus en plus contraignante en raison des stratégies mises en place par l'industrie pour inciter au remplacement des biens défectueux, des initiatives sont de plus en plus nombreuses avec la multiplication des ateliers de réparation. De plus, la loi 29 qui a été adoptée récemment au Québec prévoit de faciliter l'accessibilité de ce type de services.



## Consommer de manière responsable

Les consommateurs ont également leur rôle à jouer dans la réduction de la production de déchets. La consommation responsable incite à consommer moins, mais mieux. Le consommateur pourra ainsi se concentrer sur ses besoins réels et effectuer des choix lui permettant de pratiquer la réduction à la source. Voici quelques exemples que le consommateur pourrait mettre en pratique :

- Consommer raisonnablement au lieu d'acquérir un nombre astronomique d'objets.
- Porter son choix sur des produits durables au lieu de ceux qui ont une courte durée de vie.
- Éviter les produits à usage unique. Ceux-ci constituent un gros pourcentage des matières résiduelles aussi bien à l'échelle mondiale, canadienne que québécoise. Les éviter ou les bannir complètement dans son quotidien commence par des gestes simples. La vaisselle réutilisable est à privilégier au lieu de la vaisselle jetable à la maison ou au restaurant. Un produit non emballé peut être privilégié face à un autre emballé ou suremballé. L'achat en vrac, par exemple permet de réduire, voire éviter les emballages à usage unique.
- Éviter le gaspillage alimentaire en planifiant sa liste d'épicerie pour se procurer les produits dont on a réellement besoin, en valorisant ses restes de frigo au lieu de les jeter ou encore en évitant de tomber dans les pièges des rabais.



# Instaurer le changement de discours

Pendant longtemps et encore aujourd'hui, le discours sur les pratiques de gestion des matières résiduelles repose principalement sur le recyclage. Les bénéfices de ce dernier sont bien connus; le recyclage transforme les matières résiduelles recyclables en de nouvelles ressources qui peuvent être réintroduites dans le cycle de production. Cependant, en analysant le discours de plus près, il semble que nous nous réfugions auprès du recyclage au point de ne plus nous soucier de la quantité de déchets que nous produisons.

**Respecter la hiérarchie de 3R, donc commencer par réduire à la source.**

Malgré la mise en avant de la hiérarchie des 3R dans les Plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC, la réduction à la source est moins abordée et par conséquent moins pratiquée. Les acteurs du domaine de la GMR devraient s'orienter vers un changement de discours qui propulserait la réduction à la source à l'avant-plan.

Les programmes de sensibilisation sur la GMR doivent être basés sur les 3R. Il serait intéressant de faire prendre conscience au public qu'un meilleur contrôle sur la production de déchets commence d'abord par la réduction, ensuite le réemploi et enfin le recyclage.

## Recycler c'est bien, mais réduire c'est encore mieux.

©2024 - Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

### Bibliographie

Circle economy et RECYC-QUÉBEC, « Rapport de l'indice de circularité de l'économie ». 2021

Global Footprint Network, « Earth Overshoot Day ».

J.E. Young, 'Diminuer les déchets, économiser les matériaux' in L.E. Brown, L'État de la planète 1991, Paris, Economica, 1991, p.62

National Footprint and Biocapacity Account, 2022 Edition



# FCQGED

Front commun québécois pour une  
gestion écologique des déchets

Depuis 1991, le FCQGED s'est affirmé comme une référence incontournable en gestion écologique des déchets au Québec. Impliqués dans la majorité des dossiers provinciaux, nous sommes reconnus par les divers acteurs du milieu. Afin de préserver la qualité de l'environnement, nous promovons la gestion responsable des matières résiduelles par le biais d'information, de sensibilisation et de mobilisation. En tant qu'organisme d'action communautaire autonome, nous intervenons également en soutien à des groupes et des citoyens à travers les régions de la province.

## **FCQGED**

1431, rue Fullum bur. 107

Montréal, QC. H2K 0B5

514-396-2686

[info@fcqged.org](mailto:info@fcqged.org)

**[www.fcqged.org](http://www.fcqged.org)**